

**LE BUDGET DE LA COMMUNE**

Le conseil municipal, réuni le 16/03/2011 a approuvé à l'unanimité le budget primitif de la commune.

Il s'élève à : 671 367 € pour la section de fonctionnement, 150 277 € pour la section d'investissement.

Le conseil a décidé de ne voter aucune augmentation des taux d'imposition. Ils restent constants depuis 2002, date de création de la communauté d'agglomération.

Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
10,49 %	30,53 %	80,49 %

La recette prévue est de 380 000 €, soit 56,60 % des recettes de fonctionnement.

**Recettes et dépenses prévisionnelles de fonctionnement :**

Recettes		Dépenses	
Impôts locaux	56,60 %	Charges de personnels	38,58 %
Taxes, Dotation de solidarité communautaire	6,18 %	Charges à caractère général	23,92 %
Dotation État, subventions de participation	29,46 %	Attribution de compensation	13,00 %
Droits de mutation	2,68 %	Autres charges de gestion courante	6,19 %
Produits des services	4,71 %	Charges financières	1,80 %
Autres produits de gestion courante	0,37 %	Virement à la section d'investissement	16,51 %

**Recettes et dépenses prévisionnelles d'investissement :**

Recettes		Dépenses	
Prélèvement sur la section de fonctionnement	73,75 %	Remboursement du capital des emprunts	36,35 %
Taxe locale d'équipement	6,65 %	Travaux d'enfouissement	30,28 %
Fonds de compensation de la TVA	11,31 %	Acquisition tracteur et camion	28,61 %
Subventions départementales	8,29 %	Travaux de voirie	2,62 %
		Autres	2,14 %

Aucun emprunt n'a été engagé sur le budget primitif. La capacité d'endettement de la commune permettra de mieux financer la partie des travaux d'aménagement de l'entrée de Paucourt qui lui incombe.

Les **subventions** suivantes ont été votées :

Refuge de Chilleurs aux bois : 280 € - APAM : 1 490 € - Sports et Loisirs : 1 490 € - Les Heures Claires : 500 € - Judo Club Paucourtois : 870 € - Amicale des Parents d'Élèves : 210 € - CCAS : 5 000 € - Tennis Club Paucourtois : 180 € - USEP École de Paucourt : 100 € - Comité des Fêtes : 1 000 €.

**CCAS : REPAS DES SENIORS**

Le repas des seniors aura lieu le **dimanche 09 octobre 2011**. Les inscriptions se feront à la Mairie.

**COMMISSION DES TRAVAUX ET DE L'URBANISME****Travaux réalisés en 2010**

**Route de Griselles** : Reprise totale du revêtement jusqu'au sommet de la montagne jaune.

**Entretien de la voirie interne** par les employés communaux qui sera complété par deux jours de « point à temps ».

**Plateau sportif** : Le contentieux avec l'entreprise qui a réalisé les travaux n'est pas encore réglé.

**Classe de CM** : couloir d'accès et sanitaires ont été rénovés.

**Salle de la Clairière** : les marches d'accès ont été entièrement refaites.

**Travaux déjà réalisés en 2011**

La première tranche de la réhabilitation de la route départementale 815 est terminée.

L'ensemble des réseaux est désormais enfoui.

Des gaines ont été prévues pour la modernisation future du réseau téléphonique(ADSL). Le changement du système d'éclairage public ne pourra se faire qu'en fin de programme (Hiver 2012/2013).

### ***Programme des travaux pour l'année 2011***

Une seconde tranche débutera à l'automne pour améliorer la sécurité entre la route de Cepoy et le chemin des Huit Arpents. En particulier la géométrie du rond point sera modifiée. Une piste mixte cyclistes-piétons sera créée côté nord et un cheminement piétonnier desservira le côté sud. L'accent sera mis également sur l'aménagement paysager grâce à des plantations de végétaux variés.

### **URBANISME**

Le fleurissement des pieds de clôtures est de plus en plus pratiqué par nos concitoyens et le cadre de vie de tous s'en trouve considérablement égayé. Il nous faut persévérer dans cette voie.

Il faut encore rappeler que les trottoirs sont avant tout destinés à assurer une protection des piétons et donc que le lieu de stationnement des véhicules est de préférence dans les propriétés, sinon sur la chaussée ou dans les parcs existants. **Ne stationnez pas sur les trottoirs. Utilisez les aires de stationnement. En cas d'accident votre responsabilité est engagée.**

### **COMMISSION CULTURELLE, SPORTS, RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS**

**L'Arbre de Noël de la Commune** aura lieu le dimanche 4 décembre ou le dimanche 11 décembre à la Salle de la Clairière.

### **ECOLE**

Pour les nouveaux élèves, les **inscriptions se font en mairie** aux heures d'ouverture, dès à présent.

Documents indispensables : livret de famille et justificatif de domicile. Il faudra ensuite prendre rendez-vous avec la directrice d'école.

### **BIODIVERSITÉ**

Afin de préserver la biodiversité en évitant de détruire des espèces animales pendant leur période de reproduction, mais aussi pour préserver un couvert végétal qui maintient les terres, **les bas-côtés en herbe et les fossés ne doivent pas faire l'objet de traitement avec des produits chimiques désherbants**. Seule la tonte est autorisée ainsi que la plantation de plantes d'agrément au pied des clôtures. Merci de votre compréhension.

### **CONSEILS DE BON VOISINAGE**

#### **Les tondeuses et autres engins à moteur:**

Extrait du registre des arrêtés du Maire :

Article 1 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc.... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

**Feux :** (arrêté préfectoral du 8 novembre 2002 modifiant l'arrêté du 21 juin 2002).

« Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit. Toutefois, le brûlage des végétaux et des résidus de jardin peut être toléré en fonction des circonstances locales. Ce type d'élimination ne devra entraîner **aucune gêne pour le voisinage, ni aucun risque pour la sécurité publique**. ». Rappelons que cette année, la végétation est particulièrement sèche.

### **JUDO CLUB PAUCOURTOIS**

Bravo aux participants à la compétition du 1 Mai 2011. Cette rencontre interclubs s'est déroulée dans une ambiance conviviale, réunissant 8 clubs de l'est du département. A la fin de la journée, chacun a pu brandir fièrement sa coupe pour la photo finale.

Durant les vacances de Pâques, 21 participants au stage multisports, avec au programme : judo, mais aussi handball, jeux, acrogym, présentation d'activité nautique.

Accessibles à tous, les activités du club se déroulent à la salle de la Clairière les mardis soirs.

Les judokas, de la ceinture blanche à la ceinture bleue, vous invitent à leur démonstration lors du dernier cours de la saison le 28 Juin 2011.

Renseignements et inscriptions lors des cours et/ou par téléphone au 06.89.95.83.79.

## LES HEURES CLAIRES : ASSOCIATION PAUCOURTOISE POUR LES SENIORS

Nous proposons des activités qui permettent de créer des liens d'amitié et de solidarité avec des personnes de mêmes générations.

Pour adhérer au club il faut résider dans la commune, ou être parrainé par un membre de l'association, avoir plus de 55ans (pré-retraité ou retraité). La cotisation est de 10 € par personne. Nos activités ont amené plus de 80 participants.

### **ACTIVITES PERMANENTES**

*A partir du mois de mars :*

**Pétanque** : le lundi de 14 heures 30 à 17 heures

**Vélo** : le mardi de 9 heures à 12 heures. Randonnée sans recherche de performance (animateur M. Lapeyrade, 06 89 95 83 79)

**Marche** : le jeudi à partir de 14 heures. Courte randonnée pédestre sans recherche de performance (animateur M. Pignoni : 06 48 15 89 48/ Mme Padeloup : 02 38 85 58 93)

**Golf** : matériel prêté (Animateur M. Joudrier : 02 38 93 11 48)

*Toute l'année :*

**Informatique** : le mercredi après-midi dans les locaux scolaires. Un groupe pour débutants, un groupe pour perfectionnement. (Animateurs M. et Mme Boulay : 02 38 93 17 51)

**Cartes** : le vendredi à partir de 14 heures 30. Jeux de tarots et de belote ou scrabble (salle de la Clairière)

**Scrabble en duplicate** : une fois par mois. (Animatrice Mme Joudrier : 02 38 93 11 48)

### **AUTRES ACTIVITES**

L'organisation de sorties et activités nécessitant l'inscription d'au moins 20 personnes reste difficile à cause de l'insuffisance de participants. Nous envisageons donc de nous limiter à la mise au point d'une seule sortie par an. **Autres renseignements : M. Girardy 02 38 93 37 63**

## ASSOCIATION PAUCOURTOISE D'ACTIVITES MUSICALES.

Venez nous rencontrer ! Nous invitons tous les Paucourtois à nos manifestations salle de la clairière :

- Les musiciens animent une **Soirée Musicale le 10 Juin 2011 (20 h 30)**, entrée gratuite,
- Les élèves d'arts plastiques réalisent une **Exposition le 30 juin 2011, à partir de 18h15.**

L'APAM propose des activités pour vos enfants, dès l'âge de 4 ans, en cours individuel (musique) et en cours collectifs (gymnastique, dessin, éveil musical). Les activités sont organisées et encadrées par des professeurs qualifiés ; un cours d'essai vous est offert.

Les tarifs de l'association (agrée JES) sont disponibles en mairie et/ou sur demande au 06.89.95.83.79.

## AMICALE DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DE PAUCOURT.

. Après un Carnaval qui avait réuni une quarantaine d'élèves et animé les rues de Paucourt en Mars dernier, l'Amicale des Parents d'élèves a de nouveau mis l'ambiance dans les rues de Paucourt ce dernier 22 mai avec son traditionnel vide greniers. Cette année le vide greniers s'est encore étendu dans la rue de l'église et a investi pour la première fois la route de la Chapelle. Le succès a été au rendez-vous. Avec environ 150 exposants pour 440 emplacements vendus, cette année encore c'est un véritable succès. L'APE tient à remercier les parents et enfants venus nous aider toute la journée.



Nos prochains rendez-vous : le 17 juin avec la Kermesse de l'école, le 2 Octobre avec la Paucourtoise et enfin le 20 novembre avec le Vid' Ta Chambre. A noter également l'Assemblée Générale début septembre.

## PAROISSE DE PAUCOURT

L'Église de Paucourt ne vit que par la volonté de ses paroissiens; ce message s'adresse donc à tous les Paucourtois qui ont envie de nous rejoindre pour animer notre église.

Les célébrations du 3ème trimestre 2011 auront lieu les :

- \* samedi 21/05/11 18 h TEMPS DE PRIERES
- \* samedi 18/06/11 18h TEMPS DE PRIERES

N'hésitez pas à consulter régulièrement le panneau d'affichage devant l'Église vous y trouverez les infos nécessaires et les noms et téléphones des correspondants qui peuvent répondre à toutes vos questions concernant la paroisse.

## TENNIS CLUB PAUCOURTOIS :

Comme chaque année le club de tennis paucourtois organise :

### ◆ Un tournoi pour jeunes et adultes en simple et en double du 18 au 26 juin 2011.

Les inscriptions sont à faire avant le 15 juin auprès de M. François Roblin ou de M. André Rigollet.

Les frais d'inscription s'élèvent à 5€. La répartition des matches aura lieu le 18 juin et les finales et la clôture du tournoi auront lieu le 26 juin.

### ◆ Des stages pour les jeunes durant le mois de juillet 2011 du 4 au 29 juillet.

Monsieur Thomas Garnier assurera les cours.

Les cours ont lieu du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures (de 11 à 12 heures pour les plus jeunes).

Le tarif est fixé à 18 € pour 5 heures de stage.

Les inscriptions sont à faire avant le 15 juin auprès de M. François Roblin ou de M. André Rigollet.

## COMITÉ DES FÊTES

**Assemblée Générale :** elle s'est tenue le jeudi 12 mai devant un public nombreux. Après un diaporama sur la préparation de la participation du Comité des Fêtes au Comice Agricole du 28 août prochain, les bilans moral et financier de l'année 2010 ont été faits. Le nouveau conseil d'administration a été élu.

### **14 juillet 2011, demandez le programme !**

Matin : **concours de pêche** à 10h dans la Mare de la Mairie pour les enfants de Paucourt jusqu'à 13 ans accompagnés obligatoirement d'un adulte.

Après-midi : **Animations** dans le village, des énigmes, des jeux pour les enfants, les jeunes, les parents (inscriptions par équipe à partir de 14h45 pour des enfants plus parents ou pour des équipes d'enfants de plus de douze ans). Nombreux lots à gagner.

Soir : **Apéritif concert** à partir de 19h30, **Repas** organisé par les bénévoles du comité, **Retraite aux flambeaux** à 22h avec le **Réveil de la Chaussée**, puis **Soirée dansante** sous les marronniers avec le Disc Jockey Jonathan.

### **Fêtes de la Saint Martin, demandez le programme !**

Du 9 au 13 novembre, manège, stand de tir,

Le 5 novembre, soirée cabaret, à la Salle de la Clairière,

Le 13 novembre, Troisième Fête de la Pomme, stands et exposants, rue de l'Eglise.

## TRANSPORT AMELYS:



### **FLEXO**

le service de transport à la demande fonctionne à

### **PAUCOURT**

<b>Flexo sur Paucourt</b> <i>(mercredi et samedi)</i>		
Horaires d'arrivée à Mirabeau	9h00	14h
Horaires de départ de Mirabeau	11h00	16h15

### **Les transports à la demande fonctionnent :**

- ◆ aux horaires indiqués dans le tableau,
- ◆ sur simple réservation téléphonique la veille de votre déplacement (avant 17h),
- ◆ à partir des points d'arrêts Amelys à Paucourt : Bout d'en Haut, Griselles, Stade, Saint Sépulcre, Grotte aux Loups, Paucourt Mairie, La Motte, Romainville.

### **Comment procéder ?**

- ◆ repérer l'horaire qui vous intéresse,
- ◆ appeler le **02 38 85 28 53** ou par fax au 02 38 89 30 20 ou bien réserver par mail sur notre site [www.amelys-bus.fr](http://www.amelys-bus.fr) rubrique « contact » au plus tard la veille de votre déplacement,
- ◆ l'hôtesse enregistre votre réservation,
- ◆ Amelys vous rappelle avant 18h, pour vous communiquer l'horaire de passage,
- ◆ à l'heure convenue, soyez prêt à l'arrêt de bus,
- ◆ un véhicule signalé Amelys viendra vous chercher pour vous emmener à destination.

### **Quel titre utiliser ?**

Flexo peut-être utilisé avec tous les titres de transport Amelys (sauf abonnement tam-tam). Si vous n'avez pas de titre de transport, le conducteur vous vendra un ticket unité.